

## GUIDE POUR L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINERANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV) DANS LE PREMIER DEGRE

INSCRIPTION, ACCUEIL et PRINCIPES DE SCOLARISATION		
QUESTIONS	REPOSES	RESSOURCES
Qu'est-ce qu'un EFIV (Enfant Issu de Familles Itinérantes et de Voyageurs) ?	Les enfants de familles itinérantes et de voyageurs correspondent à un large public. Il s'agit d'enfants « issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école ». Ce sont les élèves vivant dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé – si la famille est sédentarisée depuis peu – la continuité des apprentissages.	<a href="#">Eduscol Scolarisation des EFIV</a>
Faut-il informer de l'arrivée d'un EFIV ?	<b>OUI</b> Une fiche de suivi doit être complétée et une copie doit être envoyée par mail au coordonnateur EFIV.	<a href="#">Fiche de suivi</a>
Quelle est la circulaire de référence pour l'organisation de la scolarité des EFIV ?	Le texte de référence est le Bulletin Officiel n° 37 du 11 octobre 2012.	<a href="#">Circulaire Education. Gov</a>
Quelles sont les modalités d'inscription ?	L'inscription scolaire relève de la responsabilité du maire. Le fait qu'une famille soit hébergée de manière <b>provisoire</b> sur le territoire d'une commune est <b>sans incidence</b> sur le droit à la scolarisation.	<a href="#">Inscription en maternelle</a> <a href="#">Inscription en élémentaire</a> <a href="#">Inscription au collège</a>
Quelles sont les modalités d'admission à l'école ?	La scolarisation s'effectue dans les écoles du secteur du lieu de stationnement sauf cas particulier impliquant l'accueil dans une unité pédagogique dont l'établissement est dépourvu. Au cas où le directeur d'école se trouverait dans l'impossibilité <b>absolue</b> d'admettre l'élève, par manque de place, il prend <b>immédiatement</b> contact avec l'IEN de la circonscription.	<a href="#">Circulaire Education. Gov</a> 1-Principes généraux de scolarisation §2

L'EFIV doit-il être inscrit dans ONDE ?	<b>OUI</b> , l'élève doit être inscrit dans ONDE, même si la période de scolarisation est très courte.	<a href="#">Astuce ONDE</a> Point 10
Peut-on inscrire l'élève si la famille n'a pas fourni tous les documents obligatoires ?	<b>OUI</b> , même si la famille ne peut pas, lors de la demande d'inscription, présenter un ou plusieurs des documents nécessaires, l'élève doit bénéficier d'une admission provisoire, dans l'attente de la présentation, dans les plus brefs délais, des documents qui permettent d'effectuer son inscription.	Décret du 29 juin 2020 précisant les pièces pouvant être demandées à l'appui d'une inscription <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042056558/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042056558/</a>
Dans quel niveau de classe inscrire l'élève ?	L'élève doit être inscrit dans une <b>classe correspondant à sa classe d'âge</b> . Il est important de veiller à la cohérence du parcours de l'élève.	<a href="#">Circulaire Eduscol</a> Point 3.3
Quelles questions posées à la famille lors du 1er contact ?	Demander l'adresse postale fixe de la famille (adresse à laquelle elle reçoit ses courriers, à distinguer de l'adresse de stationnement). Demander si les élèves ont un LSU, un dossier scolaire ou une fiche de scolarité, un lien avec l'école précédente. Demander le mode de communication souhaité (oral, écrit, téléphone, sms, message).	
Y-a-t-il une obligation d'assiduité scolaire ? Que faire en cas d'absences répétées ?	Le droit commun s'applique en tous points aux EFIV : obligation et assiduité scolaire entre 3 et 16 ans quelles que soient la durée et les modalités de stationnement. En cas d'absence, contacter la famille pour connaître et, si nécessaire, rappeler les obligations scolaires. En cas d'absences répétées ou prolongées, la procédure mise en œuvre pour les élèves sédentarisés s'applique pour les EFIV.	<a href="#">Instruction obligatoire</a>  Dispositif absentéisme en Savoie : <a href="#">Procédure</a> <a href="#">Fiche de signalement</a>
Que faire quand l'élève quitte l'école ?	Lors de l'inscription de l'élève, insister sur l'importance de prévenir l'école à l'approche du départ (explicitier les raisons). Compléter le Livret Scolaire Unique Numérique qui va permettre de favoriser la continuité des apprentissages.	<a href="#">CASNAV de GRENOBLE</a> Onglet « Elèves itinérants »

	Des propositions d'adaptation pour les élèves itinérants sont disponibles sur le site du CASNAV de GRENOBLE (rubrique EFIV).	
--	--	--

APPRENTISSAGES, EVALUATIONS et ORIENTATION		
QUESTIONS	REponses	RESSOURCES
<p>Comment et avec quel(s) outil(s) évaluer le niveau de l'élève à son arrivée ?</p> <p>A son départ ?</p>	<p>A son arrivée : le LSU permet d'obtenir les premiers éléments sur le niveau scolaire de l'élève.</p> <p>Le LSU est à compléter. Seules les compétences travaillées sont à renseigner.</p>	<p><a href="#">Guides d'évaluation selon le niveau</a></p> <p><a href="#">Evaluations diagnostiques non lecteur cycle 3</a></p>
<p>Comment organiser les apprentissages ?</p>	<p>En fonction de la situation et des besoins de l'élève, des aides et des adaptations sont à mettre en place.</p> <p><u>Au sein de l'école :</u></p> <p>Un projet personnalisé avec des objectifs à court terme peut être mis en place et réfléchi en équipe afin d'envisager des décloisonnements possibles.</p> <p><u>Au sein de la classe :</u></p> <p>Une organisation en trois temps peut être pensée afin de faciliter l'adaptation aux possibilités de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un temps collectif où il doit suivre l'activité du groupe classe.</li> <li>- Puis un temps individuel où il travaille un document spécialement didactisé pour lui, en lien avec la séance, ou bien le même document que pour ses camarades avec une tâche différente.</li> <li>- Enfin, dans un troisième temps, l'élève se livre à une activité plus reposante.</li> </ul>	<p>Ressources en ligne pour un travail en autonomie :</p> <p><a href="#">Ecoutes d'albums</a></p> <p><a href="#">Rue des écoles/Maif</a></p> <p><a href="#">La lecture avec Lalilo</a></p> <p><a href="#">Conscience phonologique</a></p> <p><a href="#">Des jeux pour apprendre à lire</a></p> <p><a href="#">Des jeux de lecture GS/CP</a></p> <p><a href="#">Calcul@tice</a></p>
<p>Quels sont les outils permettant l'adaptation ?</p>	<p>Outils d'aide à la lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage du sens de la lecture</li> <li>- Etayage syllabique</li> <li>- Lisibilité du texte</li> </ul> <p>- Calcul de la part des textes directement déchiffrable par les élèves</p>	<p><a href="#">Lire couleur (extension à installer sur libreOffice ou OpenOffice)</a></p> <p><a href="#">Anagraph de l'IFE</a></p> <p><a href="#">Oraliser des textes</a></p>

	<p>- Vocalisation du texte</p> <p>- Etayage gestuel pour la reconnaissance des sons</p> <p>Outil d'adaptation pour compenser en maths et en français</p>	<p><a href="#">Gestes de la méthode BOREL-MAISONNY</a></p> <p><a href="#">Le cartable fantastique</a></p>
--	--	---

<p>Comment envisager les procédures liées à l'orientation ?</p>	<p>Si les compétences de l'élève nécessitent une orientation spécifique (ULIS SEGPA, EMS...), il est important de mettre en place l'ensemble des procédures, même si l'élève est scolarisé dans l'école pour un temps limité ou qu'il envisage de solliciter une inscription au CNED dans le second degré.</p> <p>Prévoir quoiqu'il arrive une orientation dans un collège dans le cas d'un refus CNED. Point de vigilance : accompagner les familles dans un projet de scolarisation au collège.</p>	<p><a href="#">Circulaire AFFELNET</a></p> <p><a href="#">Projet académique : liaison école-collège</a></p>
---	---	---

CONNAISSANCE du PUBLIC et LIEN avec LES FAMILLES		
QUESTIONS	REponses	RESSOURCES
<p>Comment mieux comprendre la communauté des gens du voyage pour mieux scolariser les enfants ?</p>	<p>Les rapports au temps, à l'espace et à l'école sont à prendre en compte afin de mieux cerner les besoins spécifiques de l'élève.</p>	<p><a href="#">La population dont on parle, A. Reyniers</a></p> <p><a href="#">L'école un autre voyage</a></p> <p><a href="#">Film : En route pour la maternelle</a></p> <p><a href="#">Des poules et des grosses voitures</a></p>
<p>Comment communiquer avec la famille ?</p>	<p>La qualité de l'accueil et l'image bienveillante de l'école jouent un rôle primordial dans le déroulement de la scolarité. Il est important de mettre en place et de maintenir une relation de confiance entre les représentants de l'institution scolaire et les familles de Voyageurs.</p> <p>Plusieurs pistes peuvent être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliciter les attentes de l'Ecole et les principes de fonctionnement (horaires, règles de vie dans l'école et dans la classe, etc.).</li> <li>- Montrer l'importance de l'assiduité (par exemple, en appelant la famille en cas d'absence).</li> </ul>	

	- Rendre lisible le déroulement de la scolarité.	
Dans quel(s) domaine(s) y-a-t-il un travail spécifique à mener ?	Dans certains cas, des familles de Voyageurs peuvent exprimer une réticence à ce que leur enfant quitte l'enceinte de l'école pour des activités scolaires (sorties, piscine). Accepter qu'un parent accompagne peut-être une solution.	

PERSONNES RESSOURCES DANS L'ACADEMIE DE GRENOBLE		
<b>ACADEMIE</b>	<b>ARDECHE</b>	<b>DROME</b>
Inspecteur référent : Elsa DEBRAS <a href="mailto:elsa.debras@ac-grenoble.fr">elsa.debras@ac-grenoble.fr</a> Coordinnatrice académique : Maryse VINCENT <a href="mailto:Maryse-Catherin.Vincent@ac-grenoble.fr">Maryse-Catherin.Vincent@ac-grenoble.fr</a> Chargée de mission pédagogique : Caroline Bois <a href="mailto:Caroline.bois@ac-grenoble.fr">Caroline.bois@ac-grenoble.fr</a> Secrétariat: Sabrina DELACOUR <a href="mailto:ce.casnav@ac-grenoble.fr">ce.casnav@ac-grenoble.fr</a>	Coordinnatrice départementale : Aurélie COMTE <a href="mailto:aurelie.comte@ac-grenoble.fr">aurelie.comte@ac-grenoble.fr</a>	Coordinnatrice départementale : Marie-Laure ROCHE <a href="mailto:marie-laure.roche@ac-grenoble.fr">marie-laure.roche@ac-grenoble.fr</a>
<b>ISERE</b>	<b>HAUTE SAVOIE</b>	<b>SAVOIE</b>
Coordinnatrice départementale : Isabelle JOUANNIGOT <a href="mailto:Isabelle.Jouannigot@ac-grenoble.fr">Isabelle.Jouannigot@ac-grenoble.fr</a>	Coordinnateur départementale : Bilel BOUCHETIBAT <a href="mailto:Bilel.Bouchetibat@ac-grenoble.fr">Bilel.Bouchetibat@ac-grenoble.fr</a>	Coordinnatrice départementale : Valérie ROMAND <a href="mailto:efiv73@ac-grenoble.fr">efiv73@ac-grenoble.fr</a>
<i>Document établi à partir du « Guide pour la scolarisation des EFIV dans le 1<sup>er</sup> degré de l'académie de Nancy-Metz ».</i>		

➔ En cas de difficulté de scolarisation sur une commune, prendre contact avec l'IEN